

**PROJET PEDAGOGIQUE**

**ACCUEIL DE LOISIRS PAUDY**

**LES MERCREDIS**

**2021 / 2022**



# **MODALITES DE FONCTIONNEMENT**

## **PERIODE ET HORAIRES DE FONCTIONNEMENT**

L' Accueil de Loisirs sera ouvert du mercredi 08 septembre 2021 au mercredi 06 juillet 2022, il se déroulera dans la salle de motricité de l'école de Paudy ainsi que dans la salle des fêtes, en journée complète.

Les horaires de fonctionnement sont répartis comme suit :

Garderie : 7h/9h,  
Animations : 9h/18h avec repas,  
Animations : 9h/13h30 avec repas,  
Animations : 9h/12h sans repas,  
Animations : 12h/18h avec repas,  
Animations : 13h30/18h sans repas.

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Inscription pour les enfants qui sont scolarisés et jusqu'à 12 ans, elles se feront au mois, la dernière semaine du mois précédent . Il ne sera pas possible d'inscrire un enfant le jour même au repas. Annulation 48h à l'avance.

Différentes modalités d'inscription sont possibles :

- Le matin avec repas,
- Le matin sans repas,
- L'après-midi sans repas,
- L'après-midi avec repas,
- Ou journée complète.

Les dossiers d'inscription sont à retiré soit à la mairie ou il peut être demandé à la directrice lors de l'accueil de loisirs ou par mail à [virginieveron2210@gmail.com](mailto:virginieveron2210@gmail.com) ou téléchargeable sur <https://paudy.fr/accueil-de-loisirs/>

Le dépôt des dossiers se fera auprès de la directrice ou envoyé par mail.

Pour inscrire les enfants à l'accueil de loisirs, les parents doivent fournir un dossier complet chaque année comprenant :

(L'inscription n'est valide que si le dossier est complet).

- La fiche individuelle d'inscription pour le mois,
- Le règlement intérieur signé par les parents (qui sera donné courant septembre),
- La fiche sanitaire de liaison et la copie des vaccinations à jour,
- La fiche d'autorisations parentales (photos/vidéos, médical, sorties et utilisation du bus),
- La copie d'un justificatif mentionnant le quotient familial,
- Une attestation d'assurance au titre de la responsabilité civile extra-scolaire au nom de l'enfant,
- Une carte d'adhésion à l'association Familles Rurales (24€) de l'année en cours.

Les dossiers de chacun des enfants seront restitués en fin d'année scolaire aux parents.



## **ABSENCES**

En cas d'absence d'un enfant, l'accueil de loisirs doit être prévenue **48h à l'avance minimum**.

Toute absence non justifiée sera facturée (prix de l'inscription (matin, après-midi, journée + le repas + la sortie pédagogique éventuellement).

## **PAIEMENTS**

Les règlements se font sur place à l'Accueil de loisirs par chèque ou espèce auprès de la directrice (Mme VEON Virginie) ou de la présidente de l'association (Mme GAUTRON Sylvie).

## **NUMEROS DE TELEPHONE POUR CONTACTEZ L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Durant la journée de 7h à 18h : Salle de motricité de l'école de Paudy : **02.54.49.41.06**  
ou salle des fêtes de Paudy : **02.54.49.44.66** aussi  
**pendant le temps du repas de 12h à 13h30**

# LE PROJET EDUCATIF

## RAPPEL

- L'Accueil de Loisirs doit être un lieu d'échanges et de convivialité et d'épanouissement,
- Favoriser les rencontres, la communication et susciter de nouvelles connaissances pour la richesse de chacun.
- Proposer des activités récréatives.

## 4 grandes orientations :

- Permettre différentes découvertes (Sortir et découvrir son environnement, s'enrichir et s'épanouir),
- Favoriser la vie en collectivité (Partager, vivre ensemble, se sociabiliser),
- Favoriser l'autonomie (Accompagner le développement de l'enfant et la construction de sa personnalité),
- Avoir un « esprit vacances » (Laisser le choix aux enfants, donner de la liberté).

## INTENTIONS EDUCATIVES

L'équipe d'encadrement travaille sur l'ensemble de l'accueil de loisirs durant les mercredis dans une démarche éducative prenant en compte les différents besoins des enfants et dans le respect des spécificités de leurs âges et de leur capacité, également dans le cadre d'un accueil sécurisé et convivial.

Nous devons réunir toutes les conditions nécessaires (sécurité, hygiène....) au bon déroulement du séjour.

L'accueil de loisirs n'est pas un lieu « d'école » donc notre objectif est de ne pas surcharger la journée de l'enfant mais plutôt de participer à son éveil, de lui faire apprécier un temps de distraction et d'amusement.

Cela va lui permettre de se préparer à sa construction d'adulte qui est de devenir un citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société où il trouvera sa place.

## **LE PROJET PEDAGOGIQUE**

Le projet pédagogique est à destination des parents, des bénévoles, des animateurs et à toutes les familles dont les enfants sont accueillis par l'accueil de loisirs de Paudy.

Il permet de proposer un mode d'accueil adapté aux enfants avec des temps de loisirs, de découvertes, de rencontres et d'apprentissage.....

Pour que chacun connaisse les objectifs poursuivis lors des différents temps d'accueil et pour que l'équipe soit en totale cohésion.

### **ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES**

#### *OFFRIR A L'ENFANT UN LIEU D'ACCUEIL FAVORISANT SES RYTHMES DE VIE , SES BESOINS ET SES ENVIES*

- Aménager différents espaces : loisirs, lecture....,
- Permettre à l'enfant de s'approprier l'espace,
- Veillez à la sécurité de chacun, qu'elle soit physique, morale ou affective,
- Développer son ouverture d'esprit,
- Développer son imaginaire,
- Prendre son temps, permettre des temps de relaxation et de détente, respecter les besoins physiologiques des enfants,
- Permettre aux enfants de se dépenser et de libérer leur énergie.

#### *DEVELOPPER LA PRISE DE RESPONSABILITES*

- Favoriser la participation à la mise en place des activités et à son bon déroulement,
- L'aider dans ses relations sociales,
- Développer des démarches permettant à l'enfant de s'impliquer,
- Montrer que chaque enfant apporte un peu plus au groupe,
- Apporter des activités nouvelles et éducatives.

#### *CREER DES RELATIONS D'ECHANGE ET D'ECOUTE*

- Consulter régulièrement les familles, sur leur ressenti et sur ceux de l'enfant,
- Favoriser le dialogue avec les familles si possibles sur le temps d'accueil,
- Permettre le mélange des générations et des savoir-faire,
- Créer une dynamique dans la commune,
- Utiliser toutes les infrastructures de la commune.

#### *FAVORISER L'AUTONOMIE*

- Confier à tout moment de la journée (suivant l'âge de l'enfant), des tâches de responsabilités qui lui permettront d'être autonome et de prendre des initiatives,
- Durant les temps de jeux libres, l'enfant devra gérer de façon autonome et devra savoir choisir son activité.

## *FAVORISER LA CREATIVITE DE L'ENFANT*

Développer la créativité de l'enfant, solliciter son imagination par :

- des activités manuelles,
- des activités d'expression (si possible),
- Sur le choix d'un ou plusieurs thèmes.

## *FAVORISER LE RESPECT MUTUEL*

- Développer l'échange, la communication, prendre conscience des différences de chacun sans oublier de les faire accepter,
- Favoriser la coopération entre les enfants (mélange des âges),
- Acceptation des différences,
- Respect des uns et des autres.

## *PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE PROJETS COLLECTIFS*

- Permettre de développer la notion de groupe autour d'un projet commun,
- Permettre de développer la motivation autour d'un projet commun et de développer la persévérance.

## *EVEIL A LA MUSIQUE*

- Permettre la mise en place d'activités musicales et d'éveil corporel,
- Découvrir l'univers musical en s'amusant.



# L'EQUIPE D'ANIMATION/DIRECTION

## SON ROLE

Ecouter, Dialoguer, Proposer, Animer, Mener, Faire et Respecter, Etre attentif, Analyser, Etre disponible, Gérer, Savoir rebondir.

## SA COMPOSITION

1 directrice BAFD, BAFA, 1er secours pour l'accueil de loisirs et la garderie,  
1 animateur(trice) CAP Petite Enfance ou BAFA, PSC1 pour l'accueil de Loisirs,  
1 animateur (trice) CAP Petite Enfance ou BAFA pour la garderie.

## REUNION

Etant donnée, que cette structure est en voie de développement, la direction fera régulièrement des bilans sur la fréquentation et les activités proposées. La direction devra en faire part à Familles Rurales de Châteauroux, ainsi que la présidente de Familles Rurales.

## Sur ce bilan, il pourra être développé les points suivants :

- la participation des enfants sur les activités,
- L'organisation de la vie quotidienne,
- La qualité des échanges (enfants, animateurs, directions, parents),
- Etre au plus proche du projet pédagogique.

## NETTOYAGES

Les tables devront être nettoyées chaque jour, un petit coup de balai sera obligatoire chaque soir, et si besoin le passage de la serpillière (peinture, gâteaux etc....).

Si lavage de pots de peinture et pinceaux, pensez à nettoyer les éviers.

Vu la situation sanitaire, l'accueil de loisirs devra vider les poubelles de tous les lieux utilisés et nettoyage des toilettes avec produit ainsi que tous les points contacts.

## LES ANIMATEURS, LEURS OBLIGATIONS, LES INTERDICTIONS

- Prendre connaissance du projet éducatif,
- Prendre connaissance du projet pédagogique,
- Tenue de confidentialité sur les renseignements liés aux familles,
- Autogestion des pauses, à prendre de façon cohérente,
- Assister aux réunions,
- Responsable du matériel dans les locaux,
- Rangement et nettoyage des salles chaque jour,
- Monter les chaises sur les tables chaque soir,
- Coup de balai chaque soir,
- Interdiction de consommer de l'alcool ou autres produits illicites,
- Interdiction de laisser les enfants seuls sous aucun prétexte,
- Tenue adaptée aux activités de la journée,
- Obligation d'arriver à l'heure sur son lieu de travail (si un retard était à prévoir, en informer la direction dès que possible),
- S'assurer de son vocabulaire, en présence des enfants.

Le travail d'équipe est primordial pour que les rôles et les interventions de chacun soient bien définis.





# JOURNEE TYPE

7H/9H : GARDERIE

9H/11H50 : ACTIVITES POUR TOUS

11H50/12H : RANGEMENT, PREPARATION POUR LE DEPART A LA RESTAURATION SCOLAIRE

12H/12H15 : DEPART POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

12H/13H30 : REPAS

13H30/14H15 : PETITS TEMPS CALME POUR TOUS ET PASSAGE AUX TOILETTES OU ET SUIVANT LA METEO STRUCTURE DE JEUX.

14H15/16H : SIESTE POUR LES PLUS JEUNES ET CEUX QUI VEULENT SE REPOSER

14H15/16H : ACTIVITES POUR LES PLUS GRANDS ET PETITS

16H15/16H45 : GOUTERS

16H45/17H30 : ACTIVITES DIVERSES

17H30/18H : RANGEMENT DES SALLES ET JEUX DIVERS



# ORGANISATION

## LES GROUPES D'AGES

Des groupes d'âge seront effectués si possible :

- Les 3/5 ans,
- Les 6/12 ans.

Les différents groupes d'âge peuvent aussi être mélangés suivant les effectifs. En vue d'un développement de l'accueil de loisirs, les groupes d'âge seront mélangés, les activités seront adaptées pour tous les âges.

Des animations peuvent être menées sous différentes formes :

- Animations sous forme de thème,
- Animations sous forme d'ateliers libres : les animateurs proposent des activités à la carte, chacun des enfants s'inscrit sur les ateliers proposés.

Les familles reçoivent lors de l'inscription le trousseau de l'enfant qui se compose comme suit :

- Une casquette,
- Une paire de chaussons (sauf si il possède une paire avec la garderie de l'école),
- De la crème solaire si besoin,
- Le nécessaire pour dormir (taie d'oreiller, drap et couverture),
- Le doudou,
- Durant le protocole sanitaire, les enfants de + de 6 ans devront porter un masque et si inscription à la journée prévoir un masque supplémentaire,
- Le nécessaire pour chaque sortie.

## LES TEMPS D'ACTIVITES ET LE TEMPS CALME

Les activités peuvent être ludiques, d'éveil corporel, manuelles, culinaires (que le matin), etc...

Les attentes des petits et des grands sont différentes, les plannings sont donc élaborés suivant leurs âges. Les enfants peuvent aussi proposer des jeux mais attention, faire découvrir autre chose permettra de s'enrichir (l'enfant ne propose que ce qu'il connaît) , être à son écoute et peut-être améliorer, les jeux proposés lui permettront de le valoriser.

Ils restent libres de participer ou non. Les activités peuvent être modifiées suivant l'état physique des enfants (fatigue), et suivant les capacités de chacune et bien sur suivant les conditions météo.

S'adapter (suivant la météo, la fatigue etc.) mais ne jamais changer tout le planning sans accord de la direction.

Alterner les temps actifs et les temps calmes suivant le rythme, la fatigue et l'âge des enfants.

Tous les déplacements dans Paudy se feront à pied, suivre la législation et la sécurité.

Les animateurs sont à la disposition des enfants pour faire fonctionner les activités et doivent prendre en compte les besoins et les capacités de chacun. Ils sont responsables d'eux afin d'assurer leur sécurité.

L'animateur est un repaire pour les enfants, il doit avoir une conduite exemplaire. Il doit avoir une attitude active pour motiver et intéresser les enfants afin qu'ils se mettent en valeur.

Le planning d'activité sera affiché dans la salle des fêtes ainsi qu'en salle de motricité . Sachant qu'il est mis à jour si besoin et l'objectif est d'établir une relation entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.

Les différentes activités qui peuvent être proposées :

- Activités manuelles,
- Activités de plein air,
- Bibliothèque, Lecture,
- Activités d'éveil,
- Activités corporelles
- Etc....

Des activités seront proposées par rapport à un thème. Les enfants seront consultés dès le mois de septembre pour connaître leurs envies.



# LA VIE QUOTIDIENNE

## LES TEMPS DE REPAS

Les repas sont pris au restaurant « Le lion d'or » de Paudy. Les menus seront affichés à la salle des fêtes ainsi qu'à la salle de motricité de Paudy (Accueil de loisirs des mercredis) ou sur le lieu d'accueil des enfants.

Attention aux régimes spécifiques (musulmans, végétarien, allergies etc...). Si un enfant suit un protocole alimentaire particulier et uniquement sur avis médical, les parents fournissent le repas de l'enfant ainsi que le goûter.

Présence des enfants à 12h15 au plus tard en salle de restauration.

Les animateurs installent les enfants de façon cohérente afin de faciliter la prise d'autonomie.

Il est demandé de ne pas forcer, ATTENTION AUX ABUS !!!

**DANS TOUS LES CAS, NOUS SOUHAITONS INCITER L'ENFANT A GOUTER SANS LE FORCER.**

Durant ce temps de repas l'animateur a un rôle éducatif important.

Ils doivent faire apprécier au mieux aux enfants ce temps de retrouvailles de discussions, dans une ambiance sereine et ainsi permettre de :

- Sensibiliser à l'hygiène,
- Favoriser la vie en collectivité,
- Favoriser l'autonomie au sein du groupe,
- Inciter à goûter,
- Gagner de l'autonomie, de la confiance.

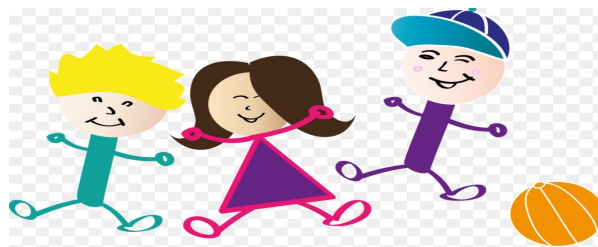
## LES REGLES AU RESTAURANT SCOLAIRE

- Faire respecter le calme et les consignes données.
- Débarasser les tables et tout mettre sur le chariot et les boîtes prévues à cet effet.
- Repartir du restaurant dans le calme.

## LE GOUTER

Il se fera aux alentours de 16h15/16h45, Familles Rurales fournit les goûters chaque mercredi mais il peut avoir été confectionné par les enfants lors d'ateliers pâtisserie.

Le goûter se donne autour d'une table en intérieur ou en extérieur sur des espaces verts sous forme de pique nique.



## HYGIENE / SECURITE

Les animateurs sont éducateurs de l'hygiène courante des enfants :

- Passage aux toilettes, lavage soigneux des mains, essuyages,
- Avant et après les repas, lavage soigneux des mains,
- Avant et après les ateliers, lavage des mains.

Toute découverte de parasite sur un enfant est signalée aux parents. La direction se réserve le droit de refuser un enfant si la famille n'a pas pris les dispositions nécessaires pour leur élimination.

Pour le confort de tous les enfants, ceux-ci évoluent en chaussons ou en chaussette dans les locaux. Pour accéder à des coins jeux où il y a des tapis, ils enlèvent leurs chaussons s'ils ont des chaussettes.

### SECURITE

Lors de sorties, seules les fiches sanitaires des enfants présents le jour de la sortie peuvent être emmenées.

Vérifiez tous les matins et tous les soirs et à chaque sortie des locaux, à l'ouverture ou à la fermeture des portes de secours.

A chaque point téléphone, vous disposez des numéros utiles et d'urgences.

### LES TROUSSES DE SECOURS/INFIRMERIE

Les animateurs veillent au contenu et au relevé d'informations sur la fiche pour chaque soin apporté aux enfants.

Chaque animateur devra se retourner vers la direction pour ce qui concerne la prise de médicaments, elle s'assure également du renouvellement des composants manquants dans la trousse de secours, à la demande des animateurs.

Tous les soins doivent être effectués avec des gants à usage unique.

### LA PROCEDURE D'URGENCE

Les numéros d'appel d'urgence sont affichés près des points téléphones. Ces numéros sont notés dans chaque trousse de secours au dos de la fiche de soins.

En cas d'accident ou de problème grave :

- Ne pas laisser l'enfant blessé seul pour aller donner l'alerte (envoyer une tierce personne, voire un autre enfant sur qui on peut compter),
- Sécuriser les lieux et mettre les autres enfants à l'abri,
- Se référer au tableau des conduites à tenir,
- Ne pas bouger l'enfant.



## SECURITE DE FONCTIONNEMENT

Actuellement nous sommes en “plan vigipirate renforcé” c'est pour cela qu'à partir du 08/09/21 les entrées et départs des enfants se fera par l'entrée de l'école et non par le portillon.

Une sonnette est mise à disposition pour l'ouverture aux familles.

Toutes les autres grilles devront être fermées à clé obligatoirement.

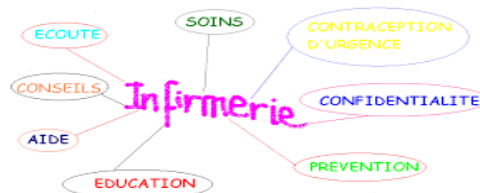
L'équipe doit impérativement prendre connaissance des consignes de sécurité dans chaque bâtiment et repérer les extincteurs. En cas d'incendie, les animateurs procèdent à l'évacuation des enfants dans le calme, en prenant soin de ne pas oublier la fiche d'appel, et de signaler dès que possible l'absence d'un enfant.

**Il est impératif d'avoir pour toutes les sorties à pied ou en bus, une liste des enfants établie au préalable.**



## PRODUITS DANGEREUX

L'utilisation de produits d'entretien pendant la présence des enfants est déconseillée. Dans tous les cas l'utilisation de ces produits est autorisée lorsque aucun enfant n'est présent et surtout mis hors de leurs portées.



**LE PETIT TRUC EN PLUS C'EST DE METTRE EN PLACE LA MAGIE AFIN QUE L'ESPRIT DES ENFANTS S'OUVRE ET LES FASSE REVER.**



